

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale des Services
Direction des finances
04.13.31.25.86

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Création d'une régie d'avances et de recettes au Museon Arlaten.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Depuis 2006, le Museon Arlaten, musée départemental d'ethnographie, labellisé Musée de France, est engagé dans une vaste opération de rénovation pour mieux répondre à ses missions culturelles et patrimoniales et opérer une mise en conformité des bâtiments accueillant du public.

Il est fermé depuis le 25 octobre 2009.

Cet ambitieux chantier est désormais entré dans sa phase d'achèvement. La réouverture du musée au public est prévue pour fin 2019.

Dans le cadre de ses missions, le Museon Arlaten sera amené, d'une part à encaisser des redevances et autres prestations (ventes de billets, visites guidées, ventes à la boutique du musée) et, d'autre part à payer diverses dépenses de fournitures nécessaires au fonctionnement du musée, comme de la quincaillerie, droguerie...

Ainsi la création d'une régie d'avances et de recettes est nécessaire pour que le Museon Arlaten puisse continuer à exercer ses missions et assurer le service aux usagers.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL